



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

impôt sur le revenu

Question écrite n° 122337

Texte de la question

M. Jean-Marc Roubaud appelle l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les déclarations de revenus par internet faites par les Français de l'étranger. Il semblerait que des difficultés et des retards nuisent à la commodité de cette démarche pour nos compatriotes résidant hors de France, telle, par exemple, qu'une deuxième imposition avec des pénalités de retard. Par ailleurs, il s'avérerait que la méthode de calcul donnée sur le site du ministère des finances soit souvent génératrice d'erreur et d'incompréhension de la part de nos administrés de l'étranger. En conséquence, il lui demande s'il envisage de prendre des mesures afin qu'à l'avenir les Français de l'étranger ne subissent plus ces tracasseries administratives d'autant plus difficiles à régler qu'ils habitent à des milliers de kilomètres de la métropole.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Marc Roubaud](#)

Circonscription : Gard (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 122337

Rubrique : Français de l'étranger

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 24 avril 2007, page 3894